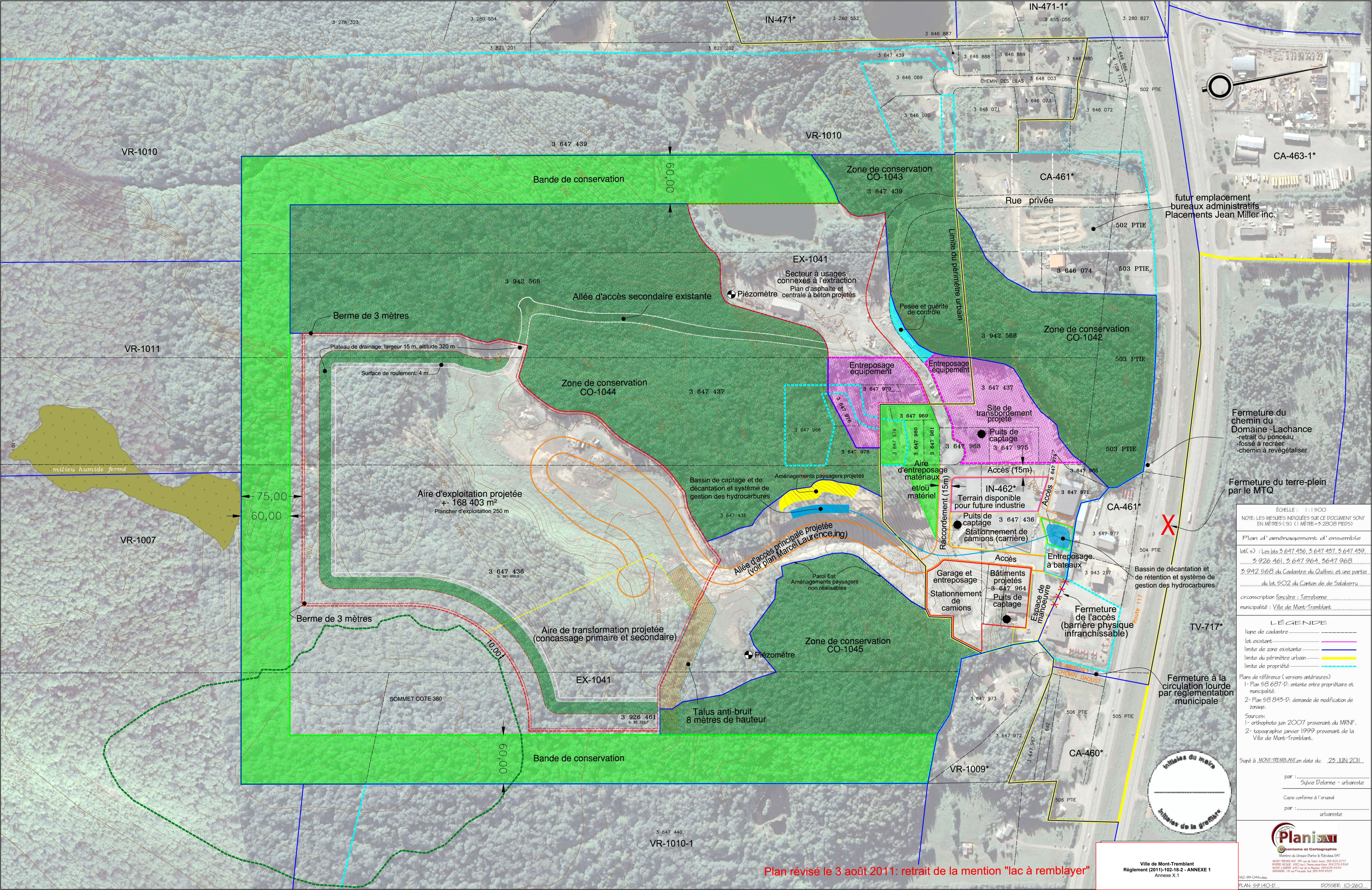


futur emplacement
bureaux administratifs
Placements Jean Miller inc.

Fermeture du
chemin du
Domaine -Lachance
-retrait du ponceau
-fossé à recréer
-chemin à revégétaliser

Fermeture du terre-plein
par le MTQ

Bassin de décantation et
de rétention et système de
gestion des hydrocarbures

Fermeture de l'accès
(barrière physique
infranchissable)

Fermeture à la
circulation lourde
par réglementation
municipale



ÉCHELLE : 1 : 1 500

NOTE: LES MESURES INDICUÉES SUR CE DOCUMENT SONT
EN MÈTRES (9) (1 MÈTRE = 3,2808 PIEDS)

Plan d'aménagement d'ensemble

lot(s) : les lots 3.647.136, 3.647.137, 3.647.139,
3.926.161, 3.647.96A, 3.647.96B,
3.942.568 du Cadastre du Québec et une partie
du lot 502 du Canton de de Salaberry

circonscription foncière : Terrebonne
municipalité : Ville de Mont-Tremblant

TV-717*

LÉGENDE

- ligne de cadastre
- lot existant
- limite de zone existante
- limite du périmètre urbain
- limite de propriété

Plans de référence (versions antérieures)
1- Plan 58 687-D: entente entre propriétaire et
municipalité.
2- Plan 58 843-D: demande de modification de
zonage.

Sources:
1- orthophoto juin 2007 provenant du MRNF.
2- topographie janvier 1999 provenant de la
Ville de Mont-Tremblant.

Signé à MONT-TREMBLANT en date du : 23 JUIL 2011

par :
Sylvie Delorme - urbaniste

Copie conforme à l'original
par :
urbaniste

Planisat
Urbanisme et Cartographie

Membre du Groupe Parize & Robitaille S.A.T.

MONT-TREMBLANT: 400 rue du Parc, 2nd étage, 184-430-2777
ROQUEBLOON: 505 rue L'Américain Nord, 506-279-9569
MONT-LAURE: 640 rue de la Montée, 506-225-2525
MARIANNE: 141 rue Principale Sud, 506-449-4455

PLAN: 58-140-D
DOSSIER: 10-26

Plan révisé le 3 août 2011: retrait de la mention "lac à remblayer"

Ville de Mont-Tremblant
Règlement (2011)-102-18-2 - ANNEXE 1
Annexe X.1